



Association les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Siège Social & Administratif - Direction Générale

Quartier « Les Blanchères » - 40, rue Louise Damasse – VERNON

Tél. 02 32 64 35 70 Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr

Adresse postale : CS 30801 – 27207 VERNON Cedex Site internet : www.lesfontaines.eu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

de l'Association « Les FONTAINES - Abbé Pierre Marlé »

Siège Social & Administratif

40, rue Louise Damasse

27200 Vernon

Vendredi 21 Juin 2019

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Association les Fontaines
Abbé Pierre Marlé

Etablissements et services sociaux et médicaux sociaux pour soutenir les personnes en difficultés : physique, intellectuelle, sociale, psychologique ou morale

MÉDIATION
SOUTIEN
AIDE
PROTECTION

Guidance Familiale
Handicap moteur
Enfants en difficultés psychologiques
Protection de l'enfance

SIÈGE SOCIAL & ADMINISTRATIF
40, rue Louise Damasse - 27200 Vernon
Tél. 02 32 64 35 70
www.asso-lesfontaines.fr



Association les Fontaines
Abbé Pierre Marlé

Etablissements et services sociaux et médicaux sociaux pour soutenir les personnes en difficultés : physique, intellectuelle, sociale, psychologique ou morale

Protection de l'enfance
Guidance Familiale
Handicap moteur
Enfants en difficultés psychologiques

SIÈGE SOCIAL & ADMINISTRATIF
40, rue Louise Damasse - 27200 Vernon
Tél. 02 32 64 35 70
www.asso-lesfontaines.fr

Mesdames, Messieurs, Bonjour,

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à cette assemblée générale et en particulier aux nombreux salariés qui ont pu se libérer de leurs obligations et être présents parmi nous.

Je remercie les partenaires qui nous épaulent au quotidien et qui ont su répondre présent à notre invitation.

Je profite également de cette AG pour remercier tous les techniciens de nos partenaires institutionnels: du Conseil Général, de l'ARS, de la Cohésion Sociale, de la Justice, de l'Education Nationale, de la CAF, de la MSA, de la MDPH, des Villes de Vernon et de Saint-Marcel.

En préambule je rappellerai l'importance de ce moment qu'est l'AG :

C'est le jour du bilan de l'année 2018, ou nous pouvons tirer parti de l'expérience vécue, mais aussi indiquer les perspectives de travail et les orientations de l'Association pour les années à venir.

J'en profite pour saluer les bénévoles qui siègent au Bureau et au Conseil d'Administration et les remercier chaleureusement de leur implication.

- Pour rappel les membres du bureau se réunissent chaque mois et les membres du CA tous les trimestres. Dans chaque établissement un membre référent du conseil d'administration participe au Conseil de la Vie Sociale et permet au Conseil d'Administration d'être à l'écoute des établissements. Pour leur expérience et leur expertise des membres du CA participent aux différentes commissions (finances, patrimoine, communication.....).

Sans vouloir empiéter sur les rapports d'activités qui suivront les faits marquants de l'année 2018 et les perspectives à venir :

- Pour la MECS le RICOCHET:

Le développement et la mise en place de quatre nouvelles mesures d'accompagnements pour les jeunes confiés à la MECS le Ricochet. Gros travail pour les équipes de direction et les professionnels qui se sont mobilisés pour que ce dossier proposé à la Direction Enfance Famille du Département soit validé et acté à travers une convention signée avec le Président du département. Malgré quelques angoisses de salariés sur leur devenir, la route est tracée et les résultats sont au rendez-vous. Cependant nous rencontrons des difficultés avec la Délégation aux Politiques Sociales du département quant au dialogue de gestion. La

dotation accordée par le Département n'est pas à hauteur de notre demande. Si un retour à l'équilibre est pour partie justifié, il ne doit pas obliger les Associations à mettre en tension leurs effectifs. Alors il faut bien se le dire et se l'avouer, la baisse des financements des associations et un souci. Les associations et ses acteurs jouent un rôle absolument essentiel. Elles sont pour les plus démunis, les plus en difficultés, le dernier filet de sécurité, celui qui fait que le corps social n'éclate pas. A l'Association les Fontaines "Abbé Pierre Marlé", nous connaissons bien ce genre de situations.

C'est pourquoi début juillet les Présidents d'Association accompagnés de leur DG ou Directeur se réuniront à l'Association "Grand Lieu" à EPAIGNES pour préparer une rencontre avec le Président du Département.

- L'inauguration de l'ITEP Léon Marron de Vernon :

Sans revenir en détail sur cet évènement qui a été largement commenté dans toute l'association, ce fût une belle journée qui a permis de mettre en lumière les forces et compétences de notre Association. Merci encore à tous les professionnels et jeunes de l'association qui se sont mobilisés pour cet évènement.

- La poursuite du développement du dispositif ITEP.

Même si l'organigramme de ce dispositif n'est pas encore complètement opérationnel les nouveaux projets se mettent en place. Il nous faut encore du temps pour le structurer et nous sommes encore en réflexion. Madame LACAPE Directrice de l'ITEP Léon Marron en assure l'animation par délégation de la Direction Générale.

Et justement, en lien direct avec le dispositif, je tiens à souligner l'élan de solidarité de Madame Johanna BERTHAULT Directrice et Monsieur Didier ADAST Chef de Service à de la MECS le RICOCHET qui ont accepté temporairement, et pour un maximum de 18 mois, d'assurer la direction de l'ITEP du Soleil Levant à Saint Sébastien de Morsent pour l'une (tout en gardant un pied à la MECS) et pour l'autre qui a accepté la direction adjointe de la MECS en l'absence de Madame Berthault (nous ne doutions pas que ce challenge serait relevé).

Au service de l'Association depuis fort longtemps, et pour qui le mot appartenance prend tout son sens, même élan de solidarité de Monsieur François DENONCIN Directeur du Social et Médicosocial qui assure au côté de Madame BERTHAULT la Direction de L'ITEP du SL.

Toujours à l'ITEP du Soleil Levant, l'arrivée toute récente du nouveau Chef de Service Monsieur Marc SIMON et du responsable pédagogique Monsieur Damien PERCHEY (à hauteur de 40%), viennent compléter en partie l'organigramme du dispositif.

En 2020 nous aurons certainement atteint tous les objectifs fixés avec l'ARS depuis la signature en 2016 de notre premier CPOM.

- A l'ITEM la Source la fermeture de l'établissement le vendredi soir a permis de développer de nouvelles modalités de prises en charges des enfants accueillis. En particulier plus de sorties ludiques et l'organisation de petits transferts. Concernant la démarche « pour une école accessible à tous » ou le « tout inclusif », nous avons rencontré Madame Dominique MORIN Maire adjointe aux affaires scolaire qui a été très intéressé par notre démarche. Monsieur Gilles CALDERAN Directeur de l'ITEM pourra peut-être y revenir.

- Le service de TRAIT D'UNION est en pleine restructuration après le départ de la responsable du service Madame BRIANT et d'un médiateur Monsieur PENANT. L'arrivée toute récente (27 mai 2019), de Madame Cécile CHARON nouvelle responsable et coordinatrice de ce service, permettra que le service redevienne complètement opérationnel, il couvrira le département pour répondre au cahier des charges fixé entre le Département, la CAF et la Cour d'Appel de Rouen. Merci à deux piliers du service Madame Adeline TAILLANDIER Médiatrice pour avoir assuré et assure encore les permanences laissées vacantes et Laurence MARECHAL secrétaire pour sa contribution à l'élaboration du dossier CAF et sa participation aux activités du service. En l'absence ce jour de Madame CHARON c'est Madame TAILLANDIER qui va développer le rapport d'activité du service.

- Deux candidatures à appels à manifestation d'intérêt ont été présentées par l'Association :
La première dans le cadre de la démarche « pour une école accessible à tous » n'a pas été retenue. Cependant nous poursuivons les réflexions en matière d'école inclusive dans le cadre des travaux en 2020 en vue du renouvellement du CPOM.
Le second pour la reprise des activités gérées par l'Association « Jean DU PLESSIS » pour son dispositif ITEP de la HOUSSAYE à BARNEVILLE SUR SEINE. Avec les membres du bureau nous avons pu apprécier la qualité du dossier rédigé par Monsieur Xavier AMY directeur de la performance et Madame BOULANGER DG.
A ce jour, la décision par la commission d'attribution a été repoussée.

- La conduite de deux diagnostics RPS par un cabinet externe. Mme Boulanger et Mme Druon se joignent à moi pour remercier Messieurs AUBIN et BOUACHRA pour leur confiance, leur discrétion et leur participation à la commission RPS, sans oublier tous les élus du personnel qui participent au dialogue et climat social dans les établissements et services. Je salue également l'accompagnement de la DIRRECTE, la CARSAT et la Médecine du travail en commission RPS.

Un mot pour rappeler les fonctions et missions du Siège et Direction Générale de l'Association :

- Le "Siège de l'association" est à comprendre sous le triple concept de "siège social", de "direction générale" et de "services gérés en commun". Depuis l'entrée en CPOM, le siège pilote l'organisation et les moyens alloués.
- La notion de "siège social" correspond à la dimension statutaire de l'Association. Le Siège de l'Association apporte ses compétences ; notamment logistique, et est garant du bon fonctionnement des instances (préparation de dossiers, convocations, comptes rendus, secrétariat des membres du Bureau en charge de fonctions exécutives : président, trésorier, secrétaire).
- La notion de "direction Générale" correspond à la mise en œuvre de la fonction exécutive au sein de l'association qui est assurée, pour partie, par délégation de pouvoir à des professionnels salariés (directeur général, directeur des ressources humaines, directeur social et médicosocial, directeur de la performance).
- La notion de "services gérés en commun" correspond à des prestations techniques assurées par le Siège au bénéfice direct des établissements et services, conseil technique (dimensions sociales, médico-sociales et des soins), gestion des ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, paye, formation continue, 1% action logement, informatique et système d'information, qualité/prévention des risques, etc.

Quelques chiffres significatifs pour 2018 :

- 211 CDD signés (164 féminins et 47 masculins)
- Répartition du personnel en CDI + CDD confondu par sexe : féminin 141 – masculin 64
- 10 mobilités

Année 2018 : 10 professionnels embauchés en CDI :

Au 1^{er} semestre 2019 : 5 professionnels embauchés en CDI

Les mobilités internes:

- Mr LEPEL coordinateur à l'ITEP « Léon Marron » prendra la même fonction à l'ITEP du Soleil Levant à Saint Sébastien de Morsent et Mme HERSE coordinatrice fera le chemin inverse. Ils rejoindront leurs nouvelles affectations en septembre 2019.
- Plus d'une cinquantaine de professionnels ont été formés en 2018 : éducatif-para médical-médiateurs-administratif-comptabilité pour un montant global de 77267 euros

INFORMATIONS ASSOCIATIVES :

Félicitations aux nouveaux diplômés :

- 2018

M. RIGAUD Steeve – ES (VAE) /MECS
M. HASSALAH Karim – ES (Passerelle ME/ES) /MECS
M. BERARD Kévin – ES (Passerelle ME/ES) /MECS
M. FONTAINE Patrick - ES (Passerelle ME/ES) /ITEP LM
Mme VAZ Ernestine - ES (VAE) / ITEP LM

2019

M. BOUACHRA Imade – ES (Passerelle ME/ES) / MECS
M. MENDY Dekananne – Titre d'Agent de maintenance de chauffage ITEP LM (contrat aidé)

En cours

M. AKROUCHE Mohamed – CAFERUIS / MECS
M. LECERF Franck – DEIS / MECS (diplôme d'état d'ingénierie sociale)
M. LEPEL Stéphane – CAFERUIS / ITEP LM
Mme. HERSE Marie / CERTIFICATION DE COORDINATRICE

Avant de terminer ce rapport, une pensée pour deux salariés décédés dernièrement.
Marlène BALIRY, Sylvie et Jean-Pierre PLOGER.

Conclusion

Je tiens à préciser que les douceurs qui nous seront servies pendant notre moment de partage ont été préparées par les jeunes de l'atelier cuisine de l'ITEP Léon Marron (nos félicitations et remerciements).

Le Conseil d'Administration tient à féliciter vivement l'ensemble des salariés de l'association pour le travail accompli et le temps consacré aux jeunes qui nous sont confiés dans l'esprit et les valeurs de l'association.

Avant de passer au vote par les membres du CA pour ce rapport moral,
Mesdames et Messieurs, merci pour votre attention et bonnes vacances



Vernon, le 21 juin 2019 (Assemblée Générale annuelle)

Le Président, Gérard PERCHEY